



Procès-verbal de la quatorzième assemblée du conseil d'administration tenue le jeudi 30 novembre 2017, 15 h 40, à l'édifice de la mairie de Châteauguay / ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE


PRÉSENCE :

☞ Doyle, BarryChâteauguay, administrateur, siège n° 2
☞ Routhier, Pierre-PaulChâteauguay, administrateur, siège n° 1
☞ Toulouse, LindaBeauharnois, administrateur, siège n° 2
☞ Tremblay, BrunoBeauharnois, administratrice, siège n° 1

Autre(s) présence(s) : Poissant, RoxanneBeauharnois, administratrice substitut
Gravel, AlainSecrétaire-trésorier et directeur général de la régie
Fortin, JulieBeauharnois, directrice générale
Gagnon, SébastienChâteauguay, directeur général
Gendron, MikeConseiller municipal, Ville de Châteauguay

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

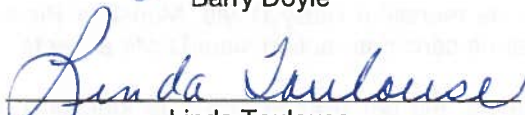
Conformément aux dispositions de l'article 325 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), les administrateurs votants présents, formant le conseil d'administration conformément aux termes et conditions de l'entente intermunicipale constituant la régie, renoncent à l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire.




Barry Doyle



Pierre-Paul Routhier



Linda Toulouse



Bruno Tremblay

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le secrétaire-trésorier dépose les résolutions respectivement adoptées par les villes de Beauharnois (n° 2017-11-448) et Châteauguay (n° 2017-11-604) et ayant pour objet de désigner leurs représentants au conseil d'administration de la Régie. Le quorum étant constaté et tous les administrateurs ayant droit de vote renonçant unanimement à l'avis de convocation, l'assemblée extraordinaire est déclarée ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2017-097 Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour



3. Nomination des officiers
4. Autorisation de signature des documents financiers
5. Liste des comptes à payer
6. SPORTPLEX – Autorisation de signature, servitude réseau électrique
7. SPORTPLEX PHASE 2 – Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière
8. Complexe aquatique familial extérieur – Autorisation de signature, bail emphytéotique
9. Direction générale
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée extraordinaire

ADOPTÉ.

3. NOMINATION DES OFFICIERS

3.1. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

2017-098

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Bruno Tremblay et résolu à l'unanimité de désigner Alain Gravel pour agir à titre de président d'élection.

ADOPTÉ.

3.2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Pierre-Paul Routhier propose la candidature de monsieur Bruno Tremblay. Madame Linda Toulouse propose la fermeture de la période de mise en candidature. Monsieur Tremblay accepte.

Le président d'élection déclare monsieur Bruno Tremblay élu par acclamation à la fonction de président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

3.3. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Bruno Tremblay propose la candidature de monsieur Barry Doyle. Monsieur Pierre-Paul Routhier propose la fermeture de la période de mise en candidature. Monsieur Doyle accepte.

Le président d'élection déclare monsieur Barry Doyle, élu par acclamation à la fonction de vice-président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

3.4. ÉLECTION DU TRÉSORIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Barry Doyle propose la candidature de monsieur Pierre-Paul Routhier. Madame Linda Toulouse propose la fermeture de la période de mise en candidature. Monsieur Routhier accepte.

Le président d'élection déclare monsieur Pierre-Paul Routhier élu par acclamation à la fonction de trésorier du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

3.5. ÉLECTION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Pierre-Paul Routhier propose la candidature de madame Linda Toulouse. Monsieur Bruno Tremblay propose la fermeture de la période de mise en candidature. Madame Toulouse accepte.

Le président d'élection déclare madame Linda Toulouse élue par acclamation à la fonction de secrétaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.



2017-099

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Bruno Tremblay et résolu à l'unanimité d'entériner la nomination des officiers de la régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château, pour la période débutant le 30 novembre 2017, à savoir : monsieur Bruno Tremblay, président, monsieur Barry Doyle, vice-président, monsieur Pierre-Paul Routhier, trésorier, et madame Linda Toulouse, secrétaire.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-004 adoptée lors de la séance tenue le mercredi 31 août 2016.

ADOPTÉ.

4. AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS FINANCIERS

2017-100

Il est proposé par madame Linda Toulouse, appuyé de monsieur Barry Doyle et résolu à l'unanimité de statuer que les signataires des chèques et autres documents financiers de la régie Sports et loisirs Beau-Château sont :

- ↳ Une (1) des deux (2) personnes suivantes, à savoir monsieur Pierre-Paul Routhier, trésorier de la régie, ou monsieur Bruno Tremblay, président de la régie ;
- ↳ **Et** monsieur Alain Gravel, secrétaire-trésorier de la Régie, celui-ci étant également autorisé à signer tous les documents et les dossiers d'ordre administratif nécessaires à la bonne marche de la Régie.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-007 adoptée lors de la séance tenue le mercredi 31 août 2016.

ADOPTÉ.

5. LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

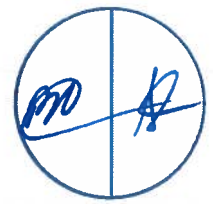
2017-101

Attendu que, depuis la dernière assemblée :

Chèque	Description	Montant	AFFECTATION	
			Opération courante	Immobilisations
Le compte suivant est à payer :				
	Lambda-Lainco Coentreprise – Sportplex, Certificat paiement n° 5	2 597 556,24 \$		✓
	Sous-total	2 597 556,24 \$		2 597 556,24 \$
	TOTAL	<u>2 597 556,24 \$</u>		<u>2 597 556,24 \$</u>

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de monsieur Bruno Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du compte à payer, d'un montant de 2 597 556,24 \$. Cette dépense est affectée aux projets d'investissement prévus au règlement d'emprunt n° 2016-007.

ADOPTÉ.



6. SPORTPLEX – AUTORISATION DE SIGNATURE, SERVITUDE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

2017-102

Il est proposé par monsieur Bruno Tremblay, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général de la Régie, monsieur Alain Gravel, à signer avec Hydro-Québec, à titre de représentant du propriétaire, le document soumis et intitulé « Établissement des droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication » afin de permettre le raccordement du SPORTPLEX au réseau électrique.

ADOPTÉ.

7. SPORTPLEX, PHASE 2 – AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

2017-103

Il est proposé par monsieur Bruno Tremblay, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité que :

- ↪ La Régie intermunicipale SPORTS ET LOISIRS BEAU-CHÂTEAU autorise la présentation du projet de « SPORTPLEX Phase 2 – Secteur aquatique et multisports » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;
- ↪ Soit confirmé l'engagement de SPORTS ET LOISIRS BEAU-CHÂTEAU à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;
- ↪ SPORTS ET LOISIRS BEAU-CHÂTEAU désigne son directeur général, monsieur Alain Gravel, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ.

8. COMPLEXE AQUATIQUE FAMILIAL EXTÉRIEUR – AUTORISATION DE SIGNATURE, BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. DIRECTION GÉNÉRALE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question posée au conseil d'administration.

11. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2017-104

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyée de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16 h 00.

ADOPTÉ.



Bruno Tremblay,
président du conseil d'administration



Alain Gravel,
Secrétaire-trésorier